

La Fédération Nationale de la Saint-Jean-Baptiste

Le comité de tempérance de la Fédération, dont Mme Leman est la zélée présidente, a décidé l'organisation d'une grande kermesse, qui aura lieu les 10, 11 et 12 décembre, dans la salle des Frères, angle des rues Sainte-Denis et Sainte-Catherine.

Mme Eugène Globensky a accepté d'être la présidente générale de cette kermesse, et voici le nom de chacune des dames qui y prendront part.

TABLE D'OBJETS DIVERS — Présidente, Mme H. Baby, Mme J.-P.-B. Casgrain, Mme W. Sicotte, Mme F.-X. Choquet, Mme R. Forget, Mme Berthelot, Mme Rottot, Mme F. Curran, Mme Henri Beaujard.

TABLE D'OBJETS A 50 CTS. — Présidente, Mme C. Laberge, Mme U.-H. Dandurand, Mme J.-P. Landry, Mme J. Simard, Mme Moncel, Mlle J. Mount, Mlle E. Surveyer, Mme Brisset, Mme Demers.

TABLE DE 25 CTS. — Présidente, Mlle Laurence, Mlle Adam, Les demoiselles du Cercle de Saint-Pierre.

TABLE DE 5 ET 10 CTS. — Présidente, Mme Damien Rolland, Mlle Gérin-Lajoie; Mlle Eva Pinchaud, Mlle Eug. Garneau, Mlle B. Labelle, Mlle B. Painchaud, Mlle B. Parent, Mlle B. Brégent, Mlle V. Walker.

RAYON DES POUPEES. — Présidente, Mme Kavanagh; Mlles Curran.

RAYON DES JOUETS. — Présidente, Mme Nolan Delisle; Mme Alf. Brunet, Mme F. Brosseau, Mme A. Chauvin.

TABLE D'EPICERIES. — Présidente, Mme H. Barsalou; Mme E.-D. Marceau, Mme O. Gravel, Mme L.-A.-E. Cholet, Mlle M. Desjardins, Mme (Dr) Saint-Pierre.

FLEURS. — Présidente, Mme A. Pino-teau.

CIGARES. — Présidente, Mme A.-N. Rivet.

PECHE. — Présidente, Mme Louis Désy; Mme F.-S. Mackay, Mme P. Vauquier, Mme J.-A. Leblanc.

RAFRAICHISSSEMENTS. — Présidente, Mme E. Mathieu; Mme A. Merrill, Mme L.S. Lesage, Mme T. Bruneau, Mme Ad. Robillard, Mme Normandeau, Mlle M.-A. Gagnon.

PEINTURE: — Mlles Marsolais, Mlle C. Bédard.

Toutes les personnes qui voudront contribuer au succès de cette kermesse sont priées d'envoyer des ob-

jets pour les tables de ventes. Le plus minime cadeau sera accepté avec gratitude. Prière d'adresser chez les Frères, angle des rues Saint Denis et Sainte-Catherine.

Economies des millionnaires

On sait que M. Rockefeller a "de quoi vivre". Il y a cinquante ans, on comptait cinquante millionnaires aux États-Unis ; leur fortune combinée s'élevait à 500 millions de francs. Aujourd'hui, M. John Rockefeller possède à lui tout seul plus de cinq milliards, et son revenu probable se chiffre par 450 à 500 millions de francs. Eh bien, sa femme n'ose faire certaines dépenses que de pauvres diables effectuent journellement. On prête à la riche Américaine ce propos :

"J'ai un faible pour les huîtres, mais je ne me sens pas en mesure de me passer de si coûteuses fantaisies."

Après cela, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Le sénateur Quay, se trouvant à dîner dans un petit hôtel de province, remarqua, parmi les diverses inscriptions qui se lisait sur le mur, une pancarte portant ces mots: "Ici on parle français." Le sénateur fut quelque peu surpris, car il n'avait jamais pensé qu'il pût être de quelque utilité de pouvoir parler français dans un trou perdu de la Pennsylvanie.

Il appela l'hôtelier et lui demanda, en anglais, s'il parlait français.

— Pas beaucoup, répondit-il, l'américain me suffit.

— Alors, pourquoi avez-vous accroché cette pancarte? Elle signifie qu'ici on parle français.

— Allons donc! répliqua l'hôtelier étonné, que je sois pendu si le jeune vaurien qui me l'a vendue ne m'a pas dit qu'elle disait: "Que Dieu bénisse votre maison!"

Un bohème, étudiant de 35ème année, est interrogé sur la physique:

— Quel est le meilleur isolant connu?

— La pauvreté.

GRAND CONCOURS LITTERAIRE ET HISTORIQUE



Sous le patronage de Sir Alphonse Pelletier,
Lieutenant-gouverneur de la Province
de Québec.

DERNIER ECHO DU IIIe CENTENAIRE

Le JOURNAL DE FRANÇOISE donne en concours la composition d'une courte nouvelle dont l'action devra prendre place à Québec, au temps de Champlain et de madame de Champlain. (1620-1624).

- 1er Prix : Vingt-cinq dollars.
- 2ème " Quinze dollars.
- 3ème " Dix dollars.
- 4ème " Cinq dollars.

Juges du Concours :

Mme F.-I. Béïque, Mme A. Turgeon, (Québec), M. A.-D. De Celles (Ottawa), M. Lucien Régnier, M. Hector Garneau, M. Fernand Rinfret.

CONDITIONS

1. La nouvelle ne devra pas dépasser deux mille mots.
2. Autant que possible, elle devra être écrite au clavigraphie et sur un seul côté du papier. On la signera d'un pseudonyme.
3. Le concours, commencé le 7 novembre, se terminera le 31 décembre.
4. Le concours est ouvert à tous.

LA DIRECTRICE.